

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION – Mises à jour avril 2019

ARTICLE PREMIER - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par la société ANDROSOFT EURL, SIRET 451 345 425 00016, siège : 21, rue de l'Yvette – 78460 Chevreuse (ci-après « le Vendeur »), auprès d'acheteurs professionnels et non professionnels, désirant acquérir les produits proposés à la vente par le Vendeur sur son site Internet www.valcompta.net, en particulier :

- Un logiciel de gestion et de comptabilité pour copropriétés intitulé Val Compta, décliné en versions Simple, Normale et Expert et un module complémentaire Assemblées Générales.
- Un abonnement à extranet indissociable d'un logiciel pour les transferts de données.
- Des contrats de maintenance annuels pour obtenir les mises à jour, des crédits SMS, les changements de poste gratuits ou un tarif réduit sur l'assistance.
- Des prestations (assistance, traitement informatique, analyse, OCR, audit, conseil...)

Les logiciels sont à télécharger ou fournis sur un support physique (clé USB ou CD) sur demande. Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou au moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation. Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur ce site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par le Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions. Les modifications de ces Conditions Générales de Vente sont opposables aux utilisateurs du site à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement.

La validation de la commande par l'Acheteur vaut acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente en plus de l'acceptation du contrat de licence proposé pendant l'installation du logiciel.

ARTICLE 2 – Commande et enregistrement

Le bon de commande et la grille tarifaire sont proposés sur le site, tous les prix sont publics et TTC, aux conditions précisées dans les différents documents, en particulier **selon la version du logiciel**. Pour commander un Produit, le Client pourra avoir préalablement téléchargé sur le site internet la version d'essai gratuite du Produit, sans limitation de durée.

Il appartient ensuite au Client de télécharger le bon de commande souhaité depuis le site www.valcompta.net ou de suivre la procédure d'enregistrement intégrée au logiciel. Il est également possible d'éditer et d'imprimer le bon de commande depuis le logiciel. Le site ne propose pas de procédure de commande mais uniquement des boutons PayPal pour les différents règlements.

Toute commande doit faire l'objet d'un traitement manuel et d'un échange de mails, courrier postal ou téléphonique. Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la passation de la commande par l'Acheteur, selon l'une des modalités suivantes :

- Paiement par compte PAYPAL avec les boutons « Acheter » disponibles sur le site et conformément aux conditions d'utilisation du service PayPal.
- Paiement par chèque à l'ordre de Androsoft EURL
- Paiement par virement SEPA sur le compte Androsoft EURL.

Le ou les codes d'activation seront fournis au client après réception et encaissement du règlement et communication des éléments nécessaires au calcul du code. Chaque code est calculé pour un **nom de résidence**, un **numéro de disque dur** et un **répertoire donné**. Il s'agit d'un système de licence fixe, associé à un disque dur. Une licence achetée pour une résidence ou copropriété ne peut pas être transférée sur une autre résidence ou copropriété et les nouveaux codes d'activation peuvent être facturés en cas de changement d'ordinateur (hors contrat de maintenance) au tarif de la licence supplémentaire.

ARTICLE 5 - Livraison

La livraison des Produits interviendra dès l'envoi de la confirmation de commande et se matérialise par la fourniture d'un ou plusieurs code(s) d'activation. Le logiciel peut être téléchargé ou obtenu sur CD.

Le Client devra ensuite procéder à l'activation du ou des logiciels en indiquant le code d'activation communiqué, il bénéficiera dès cet instant d'une utilisation du Produit pour une durée illimitée pour une résidence et un disque dur donné. Une connexion internet est nécessaire pour le téléchargement ou l'enregistrement depuis le logiciel mais elle ne l'est pas pour l'utilisation normale du logiciel.

ARTICLE 6 - Droit de rétractation

Les versions d'évaluation permettent au client de tester l'intégralité du logiciel et de ses fonctionnalités, sans limitation de durée et avec des restrictions limitées aux éditions et à certains fichiers (deux résolutions dans le module AG par exemple), il lui appartient donc de vérifier la conformité du produit à ses attentes avant de s'engager dans la procédure d'achat. Les codes d'activation envoyés ne peuvent pas être désactivés.

Conformément aux dispositions de l'article L 121-20-2 du Code de la Consommation : Le Client est pleinement informé que la vente du Produit consistant en un logiciel informatique n'est pas soumise au délai de rétractation prévu par les dispositions de l'article L 121-20 du code de la Consommation.

ARTICLE 7 - Responsabilité du Vendeur - Garantie

Les produits fournis par le Vendeur bénéficient, conformément aux dispositions légales,

- de la garantie légale de conformité,
- de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Le Vendeur s'engage à analyser et traiter avec diligence tous les dysfonctionnements (« bugs ») signalés, des versions intermédiaires du logiciel peuvent être fournies pour corriger un problème particulier ou spécifique.

Le Client est informé qu'en cas de perte du logiciel pour quelque cause que ce soit (changement de PC), sa réinstallation nécessitera la fourniture d'un ou de plusieurs nouveau(x) code(s) d'activation au tarif de la licence supplémentaire (environ 25% de la licence normale). Le Vendeur fournira au client un nouveau code d'activation dès réception de la demande de ce dernier faite par tout moyen et après vérification de la conformité de ses informations personnelles. Cette prestation pourra être facturée dès lors que le client n'a pas souscrit de contrat de maintenance.

Certaines fonctionnalités du logiciel (extranet / envoi de SMS) dépendent d'autres prestataires et fournisseurs, le Vendeur ne saurait être responsable des pannes ou défaillances de ces derniers.

ARTICLE 8 - Informatiques et Libertés

Le Vendeur collecte et traite les données de ses clients dans différents logiciels et bases de données (gestion commerciale, logiciel interne de calcul des codes), il s'interdit toute diffusion et revente des données. Il peut également recevoir des sauvegardes des clients pour des besoins d'analyse ou de traitement, sauf mention explicite du client, ces sauvegardes sont conservées pendant un délai raisonnable et pourront être restituées si le client venait à perdre ses données et ses propres sauvegardes. Le Vendeur s'interdit évidemment toute utilisation ou revente des données contenues dans les sauvegardes. Le Vendeur peut envoyer des mailings, une ou deux fois par an, aux clients et prospects avec la possibilité pour ces derniers de répondre « stop » afin de ne plus être sollicités, le Vendeur s'engage alors à ne plus leur envoyer de mails.

L'Acheteur dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

ARTICLE 9 - Propriété intellectuelle

Le logiciel et le contenu du site sont la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Toutes les modifications non prévues du logiciel dans le but de contourner le système de protection et toute tentative d'obtention frauduleuse, hors conditions de vente, d'un code d'activation sont passibles de poursuites judiciaires auprès du tribunal compétent.

ARTICLE 10 - Droit applicable – Langue

De convention expresse entre les parties, le présent contrat est régi et soumis au droit français. Il est rédigé en langue française. Dans le cas où il serait traduit en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 11 - Litiges

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

ARTICLE 12 - Acceptation de l'Acheteur

Le fait pour une personne physique (ou morale), de signer le bon de commande ou d'envoyer un mail explicite pour l'achat du ou des logiciels, emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par l'Acheteur, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.